

TVA à l'international LES ECHANGES INTRACOMMUNAUTAIRES DEB & TVA « nouvelles réformes 2021-2022 »

Public concerné

Responsables d'organismes consulaires d'organisations professionnelles, dirigeants, responsables comptables, financiers, export, commerciaux, logistique de PME-PMI engagées à l'international ou prévoyant de le faire à court terme.

Prérequis

Avoir une connaissance des procédures douanières.
Connaître les fondamentaux en matière de TVA.

Objectifs

Savoir Maitriser les flux intracommunautaires au regard des mentions obligatoires sur les factures, les obligations fiscales et les procédures d'auto liquidation et éclairatives

Durée

1 jour = 7 heures

Modalités pratiques

Modalités et délais d'accès :

Lieu : CCI Touraine 1 rue Schiller-BP 80415
37240 Tours Cedex 3

Dates : Mardi 18 octobre 2022- de 9h00-12h30-
13h30- 17h00

Tarif : 450€ par jour net de taxe

Contact(s) :

Virginie GABILLE : 02 47 47 21 42

Méthodes mobilisées :

Alternance d'applications et d'apports théoriques.
Participation des stagiaires en mettant à profit leur expérience dans le domaine ciblé. Remise d'une documentation avec l'ensemble des présentations et liens vers des sites utiles.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'auto-évaluation des acquis :
évaluation de la progression du stagiaire sur chaque objectif de la formation

Accessibilité :

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter. Les personnes en situation de handicap moteur ont accès à nos formations. Nos locaux sont adaptés (porte d'accès, salles, sanitaires, ascenseur). Pour tout autre handicap, merci de nous recontacter pour évaluer avec vous la possibilité ou non de satisfaire à vos besoins (pédagogie, matériel, moyens techniques et humains).
Contact référent handicap : Virginie MENANTEAU – 02 47 47 20 67 –
virginie.menanteau@touraine.cci.fr

Intervenant(s)

Monsieur Jacques PONS : FORMATEX

Programme détaillé

Introduction :

Les obligations relatives aux échanges intracommunautaires

Quick fixes au 1^{er} janvier 2020

Big Bang TVA en 2022 : B2B facturation TTC avec TVA du pays de consommation. Fin des livraisons INTRASTAT, remplacées par **LIC** (Livraisons intra-communautaires)

Le régime de l'auto-liquidation de la tva réservée aux acquéreurs ayant le « **statut d'Assujetti certifié** »

La déclaration d'échange de biens modifiée en **2022 :**
enquête statistique et état récapitulatif TVA

- **Nouveaux codes régimes et de transaction**
- **Régime 42 et codes 71 et 72 (quasi import et quasi export)**
- **Obligation de servir l'origine même pour les DEB expédition**
- **Obligation d'indiquer le n° d'acquéreur même avec le code régime 29**

Le traitement des cas particuliers : **ventes successives, ventes en dépôt/consignation,**

Le régime des corrections et régularisations

Les formalités particulières, contrôles et sanctions pour les échanges de certains produits sensibles

Le règlement des contentieux

Le droit d'enquête et coopération entre Etats membres : la base VIES

L'utilité d'un logiciel adéquat : le monde de transmission de la déclaration

L'assistance technique et réglementaire aux utilisateurs
par les services douaniers : contacts utiles
Les obligations relatives aux échanges
intracommunautaires de services
La déclaration européenne de services (DES)

Points forts

Réponses par l'intervenant à vos cas particuliers.